

“ Les carnets de Quimper ”

HORIZONS

**Violences faites
aux femmes**

En parler pour en finir

► p.IV



L'ENQUÊTE

Cimetières quimpérois :
accompagner les nouvelles
pratiques funéraires

► p.VIII



PORTRAIT

Vincent Mouillard,
Breizh spirit !

► p.XIV



www.mairie-quimper.fr

L'actualité de
la Ville de Quimper
Novembre 2011
Supplément
au Mag de
Quimper
Communauté

Exposition De Turner à Monet Plein succès !

97 000 | C'est le nombre de visiteurs de l'exposition De Turner à Monet, proposée par le musée des Beaux-Arts de Quimper entre le 1^{er} avril et le 4 septembre.

Un beau résultat, le meilleur depuis le record de l'année 2003 dû au retentissement exceptionnel de l'expo Gauguin. Côté recettes, les entrées ont rapporté 421 000 € et la boutique, 178 000 €. Près de 4 900 scolaires ont arpenté les salles et aussi 3 000 personnes dans le cadre d'actions culturelles (visites guidées, conférences, spectacles, ateliers...). Les visiteurs viennent du monde entier : si beaucoup de Bretons (36 079) et de Parisiens (13 495) ont fait le déplacement, on recense également près de 12 000 Européens, 658 Américains (dont 160 Canadiens et 37 Brésiliens), 228 Asiatiques (dont 84 Japonais et 2 habitants des Seychelles), 69 Africains et 138 Océaniens.



Nouveaux Quimpérois faites-vous connaître !

Chaque année, vous êtes entre

1 000 et 1 500

à vous installer sur le territoire de la commune. En guise de bienvenue, la Ville organise deux fois par an une matinée d'accueil. Pour y être convié, inscrivez-vous !

- Par téléphone, auprès du service municipal des relations publiques, tél. 02 98 98 89 89.
- Ou par e-mail à contact@mairie-quimper.fr en signalant vos nom, prénom, adresse et téléphone.
- Ou encore, au moyen d'un bulletin d'inscription disponible en mairie centre et dans les mairies de quartier.

Banque alimentaire : appel aux dons et aux bénévoles !



SOLIDARITÉ | Les vendredi 25 et samedi 26 novembre, la Banque alimentaire du Finistère organise sa 20^e collecte annuelle, dans 200 magasins du département.

Plus de 2 000 bénévoles sont nécessaires pour mener à bien cette mission. L'an dernier, 261 tonnes de denrées avaient été collectées (ce qui représente 17 % du tonnage récolté dans l'année). En 2011, 7 800 personnes bénéficient de l'aide de la Banque alimentaire : « Un chiffre en hausse, confie Paul Ferec, de la Banque alimentaire. La précarité s'installe. »

Pour donner, il vous suffit d'acheter un ou plusieurs produits et de les remettre aux bénévoles à la sortie des caisses des magasins. Café, huile, sucre, produits d'hygiène, produits pour bébés... N'hésitons pas : donnons !

Renseignements : la Banque alimentaire du Finistère, 1 bis rue Paul Sabatier, Kernevez, 29 000 Quimper. Tél. 02 98 53 48 11. E-mail : bancalim29@wanadoo.fr

Info-crues : les bons réflexes

INONDATION | La municipalité a mis en place Info-crues, un dispositif d'alerte automatisé en cas de crues de l'Odet et/ou du Steir menaçant de déborder et d'occasionner des inondations.

Les personnes inscrites sont averties par un message téléphonique. N'oubliez pas de communiquer plusieurs numéros de téléphone et un ordre d'appel avec un numéro prioritaire où vous êtes joignable à tout moment (jour, nuit, week-end, jours fériés...).

Comment s'abonner au service Info-crues ?

Il suffit de remplir le formulaire téléchargeable sur le site www.quimper.fr ou disponible à l'accueil de la mairie centre. L'abonnement est gratuit et doit être renouvelé tous les ans. Attention ! Seules les personnes inscrites sont prévenues.

Durant la période à risque, soyez vigilants et tenez-vous informés en consultant les sites Internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr, en interrogeant le serveur vocal de la mairie au 0 800 942 512 et en écoutant la radio, notamment France Bleu Breizh Izel (fréquence 93 ou 98.6 FM).

Consultez la carte de vigilance crues sur le site www.quimper.fr



« J'aime Quimper » Participez au concours photo !

INTERACTIVITÉ | La nouvelle version du site web de la ville de Quimper va être lancée le 17 novembre. À cette occasion, la Ville organise un concours de photos ouvert à tous sur le thème « J'aime Quimper ».

Qu'ils soient Quimpérois ou non, les photographes sont invités à déclarer leur amour pour la ville en photos. Pour participer, rien de plus simple. Il suffit de s'inscrire sur la page Facebook de la ville de Quimper. Les 10 premiers seront désignés par les votes des membres de Facebook.

L'amour n'a pas de prix, pourtant l'auteur de la meilleure photo gagnera un week-end dans une chambre d'hôtes de charme dans le centre historique de Quimper, un déjeuner dans une crêperie et un dîner dans un restaurant de la ville, un Pass Quimper donnant accès aux principaux musées de la ville et une soirée V.I.P lors d'une rencontre de basket de l'UJAP Quimper 29, le club qui évolue en Pro B. Le second se verra offrir une balade gastronomique sur l'Odet à bord d'une vedette de l'Odet, le troisième, un bijou Henriot-Quimper et un livre et du 4^e au 10^e gagnent un objet Henriot.



Concours du 8 novembre au 31 décembre 2011, organisé par la ville de Quimper en partenariat avec l'Office de tourisme de Quimper en Cornouaille et les Vedettes de l'Odet.

Règlement et renseignements sur www.quimper.fr et sur la page Facebook de la ville de Quimper : www.facebook.com/villedequimper. (Lire Agenda page 7)

Les trois centres médico-scolaires regroupés à Prat ar Rouz

ÉCOLES | Les trois centres médico-scolaires de Penhars, du centre-ville et de La Tourelle sont désormais regroupés en un seul, à Prat ar Rouz.

Le centre héberge deux secrétaires, trois médecins scolaires et une équipe d'infirmiers. C'est là que sont gardés les dossiers médicaux de tous les élèves



quimpérois de primaire publique et privée ainsi que ceux des collégiens et lycéens des établissements privés de la ville. « Tout rassembler au même endroit améliore le service rendu aux familles, par exemple quand un enfant change d'école », indique Catherine Varnoux, médecin conseiller technique pour l'Inspection académique. Si les visites médicales ont principalement lieu dans les écoles, les familles qui le souhaitent, notamment celles qui rencontrent une difficulté particulière (enfant souffrant d'une maladie ou en situation de handicap), peuvent prendre rendez-vous au centre pour rencontrer le médecin scolaire.

Centre médico-scolaire, 71 avenue Jacques Le Viol. Tél. 02 98 53 61 37.

Violences faites aux femmes



La violence conjugale serait la 1^{re} cause de décès et d'invalidité pour les femmes de 16 à 44 ans, avant le cancer et les accidents de la route (estimation du Conseil de l'Europe).

Le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. La ville de Quimper propose des rencontres sur ce thème, qui reste encore tabou : une femme sur dix déclare avoir subi des violences de la part de son conjoint, mais moins de 10 % portent plainte. Pourtant un réseau de professionnels est à leur écoute. Enquête.

Plus de 150 femmes meurent chaque année sous les coups de leur conjoint en France. Toutes les catégories socioprofessionnelles et tous les âges sont concernés. Les violences psychologiques, verbales et économiques sont également destructrices. « *Mettons fin au cycle de la violence* » : tel est le discours tenu par tous ceux qui se mobilisent, et ils sont nombreux à Quimper.

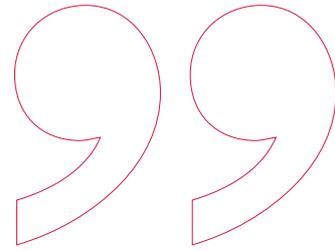
« *Le travail d'information et de réseau partenarial permet aux victimes d'être « repérées », aidées et bien orientées ; prises en charge plus rapidement, les femmes agissent et rompent le cycle de violences plus tôt* », constate Hélène Kérouanton, directrice du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF). Le CIDFF est, entre autres missions, un relais des pouvoirs publics pour prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes. Des juristes et une psychologue assurent des permanences gratuites, favorisent la parole, la prise de décision, accompagnent et soutiennent dans les démarches. En 2010, 775 entretiens ont ainsi été réalisés à Quimper.

Au Centre départemental d'action sociale (CDAS, Conseil général), une assistante sociale accueille aussi les femmes victimes de violences. Elle prend également en compte les enfants, conseille et recherche la meilleure solution pour tous.

C'EST TOUJOURS UN DÉLIT

« *Depuis la loi du 4 avril 2006, la violence d'un conjoint ou d'un compagnon est toujours un délit, même si elle n'entraîne aucune incapacité de travail* », rappelle le commandant François Lange, de la Direction départementale de la sécurité publique. La police intervient de deux façons. Soit elle se déplace suite à un appel téléphonique, évalue le danger immédiat encouru par la victime et la famille. Un éloignement momentané de l'agresseur est parfois envisagé. Soit, plus généralement, la femme se présente au commissariat. « *Souvent très désespérée, elle est reçue, dans la mesure du possible, par une femme, précise-t-il. Si elle le*

En parler pour en finir



souhaite, elle dépose plainte : c'est important, parce que c'est le premier acte de refus de la violence, une action positive et constructive qui peut être le point de départ d'une nouvelle vie. »

L'orientation est ensuite faite vers un médecin, un service social, un hébergement d'urgence, une association. Le procureur est systématiquement avisé.

« BRISER UN CYCLE » Aux urgences de l'hôpital, en moyenne trois ou quatre femmes se présentent chaque mois pour des violences. Elles bénéficient de soins voire d'une hospitalisation. Un médecin leur délivre un certificat de coups et blessures. Puis généralement les femmes rencontrent une infirmière de l'Unité médico-psychologique. « *Un peu comme le dépôt de plainte, le passage aux urgences permet de briser un cycle, souligne une infirmière. Écouter, rassurer, donner des contacts sont nos missions à l'Unité médico-psychologique.* »

Perte de l'estime de soi, ambivalence vis-à-vis de l'agresseur qui exerce son emprise, anxiété du départ, pressions de l'entourage... la violence dans les couples est complexe, chaque cas est vraiment particulier. Mais il semble que les femmes osent davantage rompre le silence, grâce justement à cet accompagnement « à la carte » et aux campagnes d'information. ■

QUE FAIRE SI L'ON EST VICTIME DE VIOLENCES ?

Psychologique, verbale ou physique, la violence isole : n'hésitez pas à contacter un professionnel.

- Bureau d'accueil et d'écoute, CIDFF* : tél. 02 98 95 10 02, 41 rue de Kerfeunteun (c'est le relais du 39 19 pour les victimes et témoins de violences conjugales).
- Commissariat de police : tél. 17, 3 rue Théodore Le Hars.
- Urgences médicales, hôpital : tél. 02 98 52 60 02.
- Hébergement d'urgence : tél. 115 ou L'Escale : tél. 02 98 90 54 51.
- Permanence d'accueil et d'accès aux droits, CDAS : tél. 02 98 76 25 00.

www.stop-violences-femmes.gouv.fr
www.cidf.infini.fr
www.finistere.gouv.fr/ddcs

*Permanences du lundi au vendredi ; à Penhars, 6 rue d'Irlande, 2 mercredis matin par mois ; au CDAS, 12 rue de Stang ar C'hoat, 2^e et 4^e mardis matin.

LA JOURNÉE DU 25 NOVEMBRE

Film/débat co-organisé par la ville de Quimper et le CIDFF autour de la thématique : « Quel regard porte la société sur le viol ? ». Présence d'un psychologue et/ou sociologue.

- Film : « L'amour violé », 1977, de Yannick Bellon avec Nathalie Nell, Alain Roures, Michèle Simonnet.

20h à l'auditorium des Ursulines.
 Entrée gratuite.

Violences conjugales
APPELEZ LE
3919



Ergué-Armel

L'important, c'est d'être ensemble



Que ce soit à travers les apéros langues, le café des sciences et les cafés-concerts, la Maison pour tous (MPT) d'Ergué-Armel encourage à aller à la rencontre de l'autre et à partager de bons moments.

Tout au long de l'année, la Maison pour tous d'Ergué-Armel organise différents temps d'échanges thématiques.

DANS TOUTES LES LANGUES Tous les mois, une des salles se transforme en une ruche polyglotte. Le principe des apéros langues ? Ce sont des rencontres informelles et conviviales pendant lesquelles on parle la langue de son choix. Espagnol, anglais, allemand, russe, italien, portugais, breton et aussi langue des signes... la liste n'est bien entendu pas fermée. À chacun ensuite de trouver la personne avec qui échanger. Le prochain rendez-vous a lieu le vendredi 25 novembre, de 18h30 à 20h30. L'entrée est libre et ouverte à tous.

CAFÉ DES SCIENCES L'univers fascine... et va susciter bien des questions tout au long des différents rendez-vous de la MPT. Cette année, le café des sciences porte en effet sur ce thème. Le vendredi 9 décembre (en partenariat avec le lycée Yves Thépot dans l'enceinte du lycée), l'exobiologiste François Raulin se penchera sur la vie dans l'univers. Organisées de manière conviviale, à la manière d'un café où chacun peut questionner l'intervenant, ces rencontres autour des sciences sont ouvertes à tous et gratuites.

SI ON CHANTAIT ? La MPT d'Ergué-Armel a choisi de développer un pôle voix qui regroupe l'ensemble de ses ateliers ainsi que ceux de Penhars, de Kerfeunteun et du Centre des abeilles. Les chanteurs amateurs sont régulièrement conviés à se retrouver lors de cafés-concerts. Les invités doivent alors donner de la voix dans le répertoire de l'atelier hôte d'un soir. Si les cafés-concerts sont réservés aux adhérents du pôle voix (prochaine date : le 30 novembre, à la MJC/MPT de Kerfeunteun), une grande soirée tout public est prévue à Plomelin, le vendredi 8 avril.

Programme complet à retirer auprès de la MPT d'Ergué-Armel, 16 avenue George Pompidou, 02 98 90 78 00 ou sur le site www.mpt-ea.org

Kerfeunteun

Des ateliers pour comprendre le monde

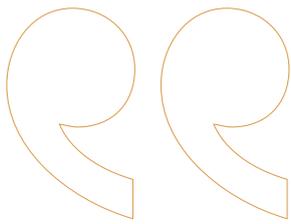
Fin septembre, la MJC/MPT de Kerfeunteun a démarré deux nouvelles séries d'ateliers afin de réfléchir sur les grandes questions actuelles de société. Ouverts à tous, ces ateliers se poursuivent jusqu'en février.

L'équipe de la MJC/MPT a choisi cette année l'écologie et l'économie comme grands thèmes de réflexion. « Cela fait déjà plusieurs années que l'on propose ce type d'atelier. On a aussi fait de la philo, de la socio, de l'histoire », explique Gilbert Le Guillou, directeur de la structure. À chaque fois la démarche est identique : « Nous voulons mettre à la portée de tous des connaissances et contribuer à comprendre le monde qui nous entoure, construire des opinions éclairées pour qu'ensuite les personnes choisissent éventuellement un mode d'engagement. »

Après un premier cycle sur le réchauffement climatique, le biologiste Pierre Mollo invite à réfléchir sur l'impact de l'activité humaine sur les ressources (les jeudis 10, 17 et 27 novembre). De son côté, Pierre Bellec, économiste, a débuté par les multinationales, les lobbies et le pouvoir politique. Il aidera à comprendre la fiscalité et les paradis fiscaux (les samedis 19, 26 novembre, 3 et 10 décembre). Deux nouveaux cycles dans chacune de ces disciplines sont programmés en janvier et février. Et pour continuer la réflexion, la MJC/MPT proposera une série de films-débats du 20 mars au 6 avril sur des thèmes variés. ■

Tarif : 35 € par cycle. Plus d'informations sur www.mjckerfeunteun.org ou au 02 98 95 78 97.





Penhars

Hip-hop et cirque : un ensemble ouvert sur le quartier



“ Renforcer la vocation fédératrice ”

Le projet de construction d'un ensemble de locaux adaptés aux activités de l'école de cirque Balles à fond et du Local musik prend forme. Le cabinet d'architectes Archipôle a été désigné pour mener le projet.

Le futur bâtiment dédié aux arts du cirque et à la musique hip-hop viendra compléter les nouveaux équipements déjà construits au cœur du quartier, la nouvelle Maison pour tous de Penhars et la Maison de l'enfance. La possibilité d'installer le chapiteau de l'association Balles à fond (utilisé notamment lors de la fête de quartier) sur le Terrain vert sera maintenue. Ce projet offrira l'opportunité de renforcer la vocation fédératrice de ce site, inscrit dans le cœur du quartier.

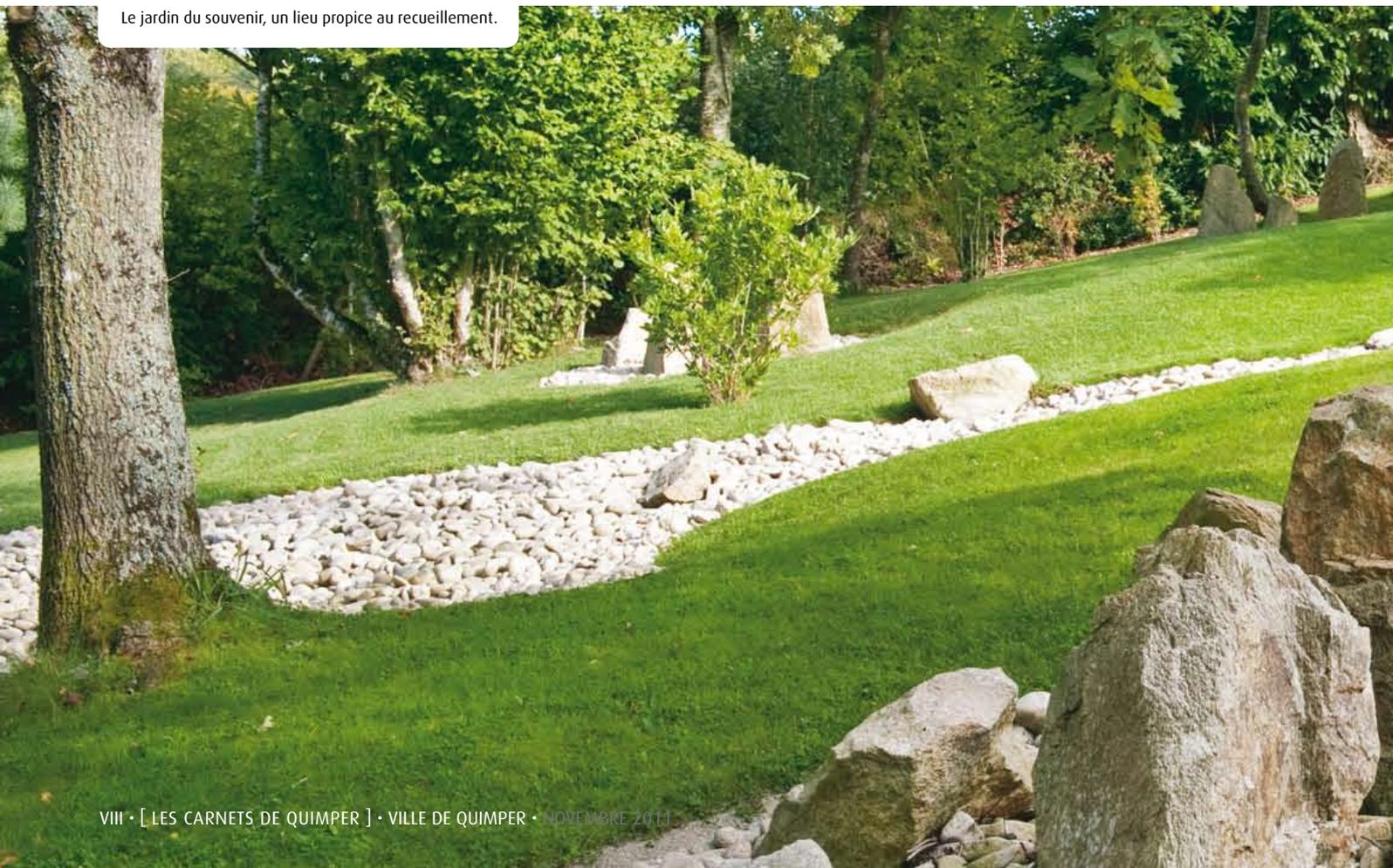
Les architectes d'Archipôle, choisis par la Ville, vont proposer des esquisses présentant une vue générale qui prendra en compte la possibilité d'implanter un city stade en proximité du bâtiment de l'école de cirque. Le cabinet quimpérois et son équipe (A.U.A. Structures, le bureau d'études Become, l'ingénieur acousticien d'Acoustibel et le scénographe de Changement à vue) concevront un bâtiment intégrant des espaces autonomes : deux studios (un grand et un petit), des aires technique et de stockage, des vestiaires et un accueil pour Balles à fond ; un local DJ et de MAO (Musique assistée par ordinateur), un local de répétition, un espace de documentation et d'information pour le Local musik. Les travaux devraient commencer au premier trimestre 2013 pour une ouverture prévue début 2014. ■

PATRIMOINE | En ce temps de Toussaint, les cimetières quimpérois sont fleuris et fréquentés plus qu'à l'accoutumée. Lieux de mémoire et de recueillement pour les familles, ils font partie du patrimoine. La Ville accompagne les évolutions des pratiques funéraires qui se diversifient et qui sont très encadrées.

“ Cimetières quimpérois ”

Accompagner les nouvelles pratiques funéraires

Le jardin du souvenir, un lieu propice au recueillement.



La ville de Quimper gère huit cimetières. Ce nombre relativement élevé s'explique par la création du Grand Quimper en 1960 et la fusion de quatre communes. Chacun a son histoire, son atmosphère. On reconnaît les cimetières anciens à leurs alignements de sépultures et leur aspect minéral. Ainsi celui de Saint-Louis (place de La Tourbie, près de l'entrée du Likès), qui existait bien avant la Révolution. Celui de Kerfeunteun est le seul toujours situé autour d'une église. Celui d'Ergué-Armel (à côté de la Maison pour tous), est le plus étendu (trois hectares) et abrite de belles collections de végétaux.



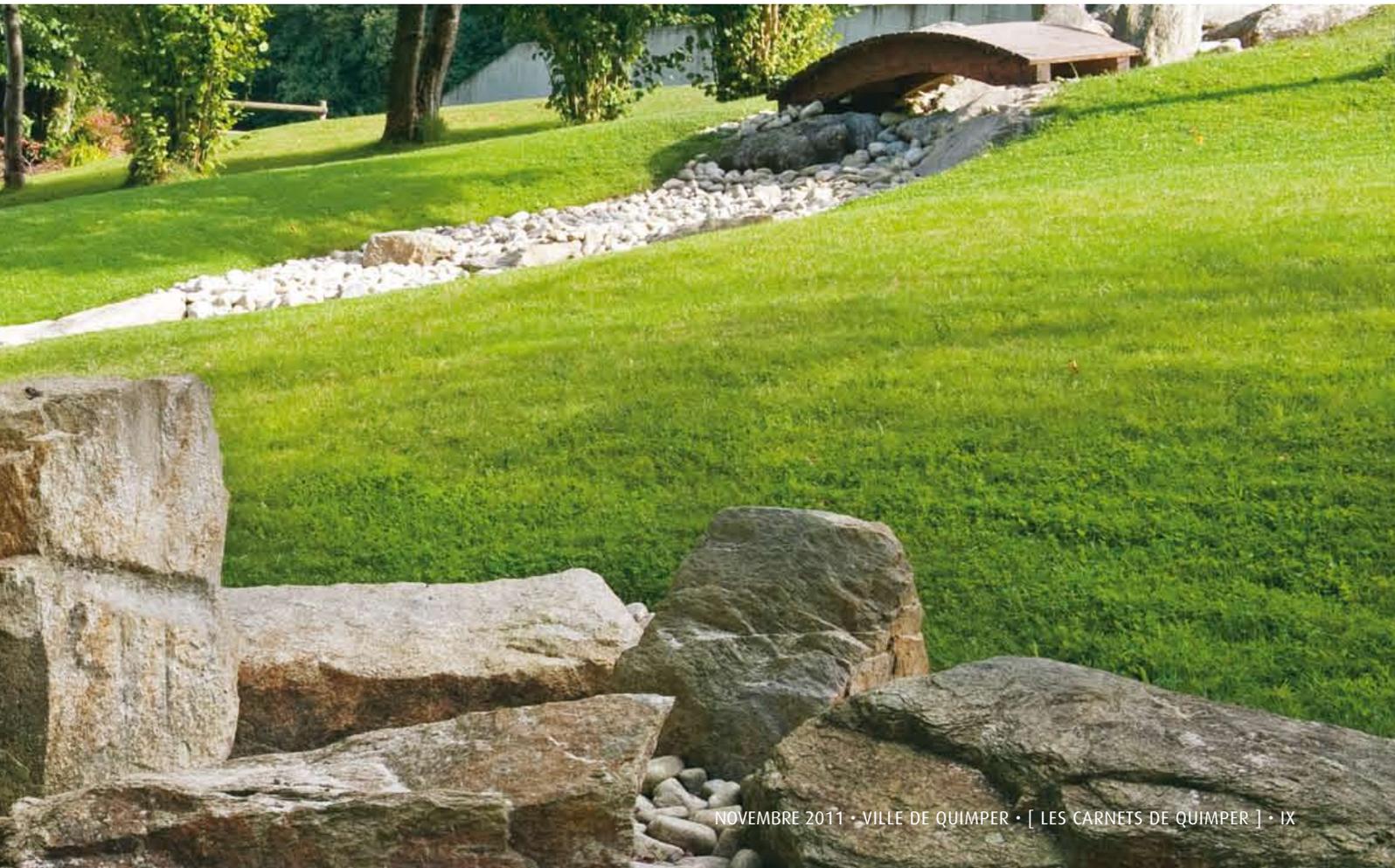
PIERO RAINERO,
adjoint chargé
de l'administration
générale
et des relations
internationales.

Pour celui de Saint-Joseph (rue de Kerfeunteun), on ne délivre désormais plus de nouvelles concessions. À Penhars, le cimetière est en face de l'église mais aussi non loin des Bruyères, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes : on croise souvent des résidents qui aiment à se promener dans les allées et faire une halte sur les bancs. Celui de Saint-Marc (près de la rue de Douarnenez) est traversé par la voie ferrée Quimper-Pont-l'Abbé ; la partie du haut, appelée cimetière de Salonique, abrite le carré des militaires morts pour la France.

Deux cimetières ont été construits après le Grand Quimper, davantage en périphérie ; ce sont des « cimetières-parcs » plus aérés, où de larges allées permettent une meilleure circulation des usagers et des véhicules. Celui de Saint-Conogan, ouvert en 1966, se trouve au Moulin Vert, à proximité de la rocade nord-ouest. Le plus récent (1988) se situe à Stang-Bihan, derrière le parc des expositions, en bas de Penvillers. Il jouxte le crématorium de Quimper-Cornouaille. Il nécessite un entretien régulier, d'où la présence, très bientôt, de cinq moutons sur les parties non aménagées des espaces verts.

13 000 SÉPULTURES Ces cimetières représentent près de 13 000 sépultures. Rappelons que la sépulture dans les cimetières communaux est due aux personnes décédées sur le territoire communal, à celles qui y étaient domiciliées ou qui avaient droit à l'inhumation dans une sépulture de famille et également aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et inscrits sur sa liste électorale. La Ville accorde les emplacements dans un cimetière en tenant compte de critères tels que le domicile et les difficultés de déplacement des proches.

42 % DE CRÉMATIONS La Ville se charge de délivrer des concessions aux familles. Il existe des concessions de 15, 30 ou 50 ans pour des tombes (2 m²) et pour des urnes (appelées mini-concessions, 1 m²). Ces dernières sont situées dans les cimetières d'Ergué-Armel, de Penhars et de Stang-Bihan ; on y trouve également des cases de columbarium (8, 15 ou 30 ans) ; le columbarium est un ouvrage public communal contenant des emplacements pour les urnes. ►





Le colobarium situé près du jardin du souvenir accueille les urnes funéraires.



Dans chaque cimetière, les proches ont leurs habitudes : visite annuelle, mensuelle... parfois quotidienne. Certains cimetières comptent plus de 50 visiteurs chaque jour.

- ▶ Le jardin du souvenir, destiné à la dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation, est situé au cimetière de Stang-Bihan. La dispersion est réalisée sur une rivière de galets près d'un pont en bois. C'est un lieu d'inspiration japonisante, propice à l'apaisement. La dispersion est autorisée pour les non-Quimpérois crématisés au crématorium voisin. Il est possible de faire inscrire l'identité de ces défunts sur une stèle.

À Quimper, comme partout en France, le taux de crémation est en constante progression : de 4 % en 1990, il est passé à 25 % en 2000 et à 42 % en 2010. En 2010, on a compté 349 inhumations de cercueils, 153 inhumations d'urnes et 113 dispersions au jardin du souvenir.

UN « CARRÉ DES ANGES » La ville de Quimper est sensible au devenir des corps des enfants mort-nés et à la douleur de leur famille. Cette attention s'est traduite par la création, dès 2004, d'un « carré des anges » au cimetière de Stang-Bihan.

Cet espace concédé, situé près de l'entrée, est paysager, et conçu différemment des autres : les sépultures, aux dimensions réduites et sans monument en hauteur, sont recouvertes de pelouse. Les emplacements sont



La tombe de l'évêque Audrein, la plus ancienne du cimetière Saint-Marc.

DES LIEUX CHARGÉS D'HISTOIRE

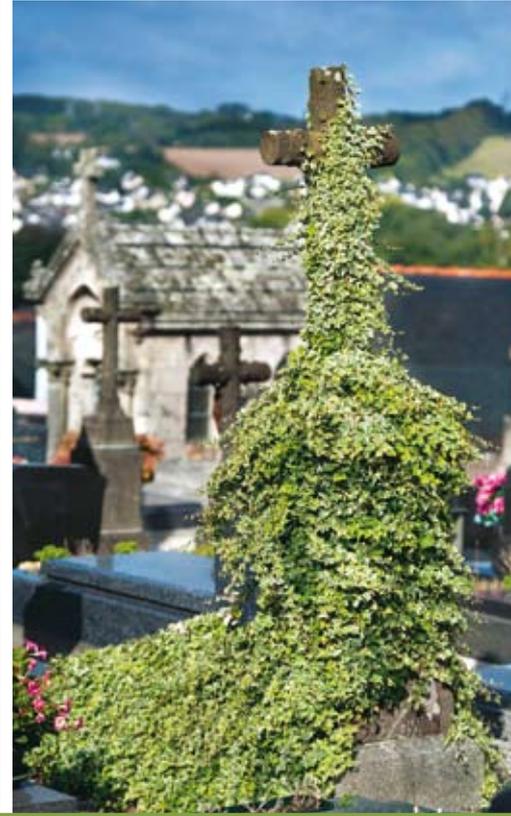
Les cimetières, à leur manière, « racontent » une ville. Ainsi à Saint-Louis, où on enterrait les pestiférés, la chapelle a servi de remise à la guillotine durant la Révolution. La tombe de René Madec, nabab en Inde au XVIII^e siècle, est à Penhars. À Ergué-Armel se trouve la sépulture de l'ancien maire, le docteur Guillard : chirurgien à bord de la Belle Poule, il a procédé en 1840, à Sainte-Hélène, à l'exhumation du corps de Napoléon. À Saint-Marc, on voit la tombe de l'évêque Audrein, assassiné par les Chouans en 1800, appelée « tombe du miracle » : on y conduisait les enfants qui tardaient à marcher. Un dépliant sur ce cimetière, disponible à la mairie, présente d'autres figures quimpéroises : Alfred Beau (faïencier), Jean-Marie Villard (peintre), Alexandre Massé (philanthrope et inventeur du bouton à 4 trous)...



Le carré des anges.



Ici, des mini-concessions. De plus en plus, le fleurissement des tombes est assuré par les entreprises de pompes funèbres ou des fleuristes.



matérialisés par des stèles, plaques ou objets ; la couleur blanche domine. Ainsi la sépulture représente une charge minimale pour les familles, tant au niveau de son coût que de son entretien.

DES MONUMENTS D'OCCASION

Une autre spécificité quimpéroise, initiée au cours de l'année 2006, est la vente de monuments funéraires d'occasion aux particuliers. Elle répond à une demande, et on constate qu'aujourd'hui de plus en plus de communes commencent à proposer ce service. Il s'agit de pierres tombales, dalles mais aussi croix, pots, plaques, stèles, etc.

Ils sont vendus environ un quart de leur valeur d'origine et permettent aux familles de matérialiser leurs sépultures à frais réduits. Par ailleurs, cette démarche s'inscrit dans une logique de réduction des déchets et de préservation des ressources naturelles. Le catalogue des monuments est consultable sur le site Internet de la Ville et à la mairie. ■

LES HORAIRES DES CIMETIÈRES

Les cimetières sont ouverts au public tous les jours :

- du 1^{er} novembre au dernier jour de février : de 9 h à 17 h30,

- du 1^{er} mars au 31 octobre : de 9 h à 18 h 30.

L'accès est interdit un quart d'heure avant la fermeture.

CONCESSIONS : ATTENTION AUX DÉLAIS

À l'expiration d'une concession, les familles disposent d'un délai légal de seulement 2 ans pour la prolonger. Il est donc très important de signaler tout changement d'adresse au service funéraire, faute de quoi la mairie est en droit de reprendre les emplacements sans prévenir les familles. Voir le tableau d'affichage des cimetières.

LES PREMIÈRES FORMALITÉS SUITE À UN DÉCÈS

- La déclaration du décès doit être faite en mairie dans les 24 heures (non compris les dimanches et jours fériés).
- La famille peut effectuer la démarche ou se faire représenter par un employé des pompes funèbres. Il faut se munir du certificat de décès.
- L'inhumation ou la crémation doit se dérouler dans le délai de 6 jours (non compris les dimanches et jours fériés).
- Le recours à un service de pompes funèbres est obligatoire.

Pour tout renseignement : service funéraire,
44 place Saint-Corentin, 8 h 30-12 h, 13 h30-17 h,
du lundi au vendredi. Tél. 02 98 98 89 89.



Légumes anciens d'hiver, radis chinois, rutabaga, carottes (violette, blanches, jaunes et rouges), daikon, potimarron, butternut, betterave (jaune et bicolore), persil à racine, pomme de terre vitelotte et panais, de la ferme Al Iorzh à Ergué-Gabéric.

Les légumes anciens reprennent des couleurs

Ils avaient déserté les marmites et parfois même les étals des marchés. Les légumes anciens font petit à petit leur réapparition et viennent égayer nos longs mois d'hiver en diversifiant les contenus de notre assiette.

On connaît la carotte et sa belle robe orange, mais depuis quelque temps des variétés anciennes, qui avaient été laissées de côté, lui font concurrence. Avec leur chair jaune, blanche ou encore noire au cœur orange, ces variétés sont jolies à regarder et sont aussi généralement très goûteuses. Les légumes anciens possèdent en effet des qualités nutritives dont il serait dommage de se passer en période hivernale. Le panais, une racine charnue de couleur crème, est par exemple très riche en acide folique (vitamine B9) et en potassium. De plus, ce légume est relativement facile à cuisiner : en purée, à la vapeur, en gratin ou sauté comme la pomme de terre, il peut aussi se déguster cru et râpé comme sa cousine, la carotte !

Avec le topinambour, il s'agit d'une toute autre histoire... Éplucher cette racine bicornue n'est pas forcément une mince affaire. Le topinambour comme le rutabaga sont des mal-aimés car ils rappellent la Seconde guerre mondiale. Ils ont longtemps été délaissés mais sont aujourd'hui relativement faciles à trouver. Le premier est apprécié pour son goût fin d'artichaut, le second est apparenté au navet et s'utilise de la même manière.

À cette liste, on pourrait rajouter les crosnes, le potimarron, le pâtisson, le chou romanesco, la vitelotte ou encore la courge butternut mais il est toujours difficile de faire un état des lieux définitif des légumes anciens oubliés. Cette notion peut en effet varier en fonction des régions et du milieu social. Certains de ces légumes ne sont plus boudés par les circuits traditionnels de distribution, mais on les dénicherà à coup sûr sur son marché ou directement auprès des producteurs, la plupart du temps en bio.

Sur le plan nutritionnel, ces légumes participent à la diversité alimentaire qui est essentielle à notre organisme. La plupart d'entre eux sont des espèces rustiques, relativement faciles à faire pousser. Avant de réjouir nos cuisines, ils peuvent aussi très bien ravir tous les jardiniers amateurs !



Potimarron en culture biologique de la ferme Al Iorzh à Ergué-Gabéric.

BIEN DANS SON ASSIETTE

Crêpes de courges

Pour 6 personnes

Ingrédients :

- 300 g de courge crue (potimarron, butternut, courgettes... selon la saison)
- 1 oignon
- 3 œufs
- 120 g de farine
- 125 ml de lait
- Sel aux herbes et poivre 5 baies
- Épices (noix de muscade, paprika ou cumin)
- Fromage râpé environ 50 g

Préparation :

Couper et enlever les graines de la courge puis la peler et la râper.

Mixer très finement l'oignon.

Préparer votre pâte avec les œufs, le lait et la farine.

Ajouter la courge et l'oignon et épicer selon votre goût.

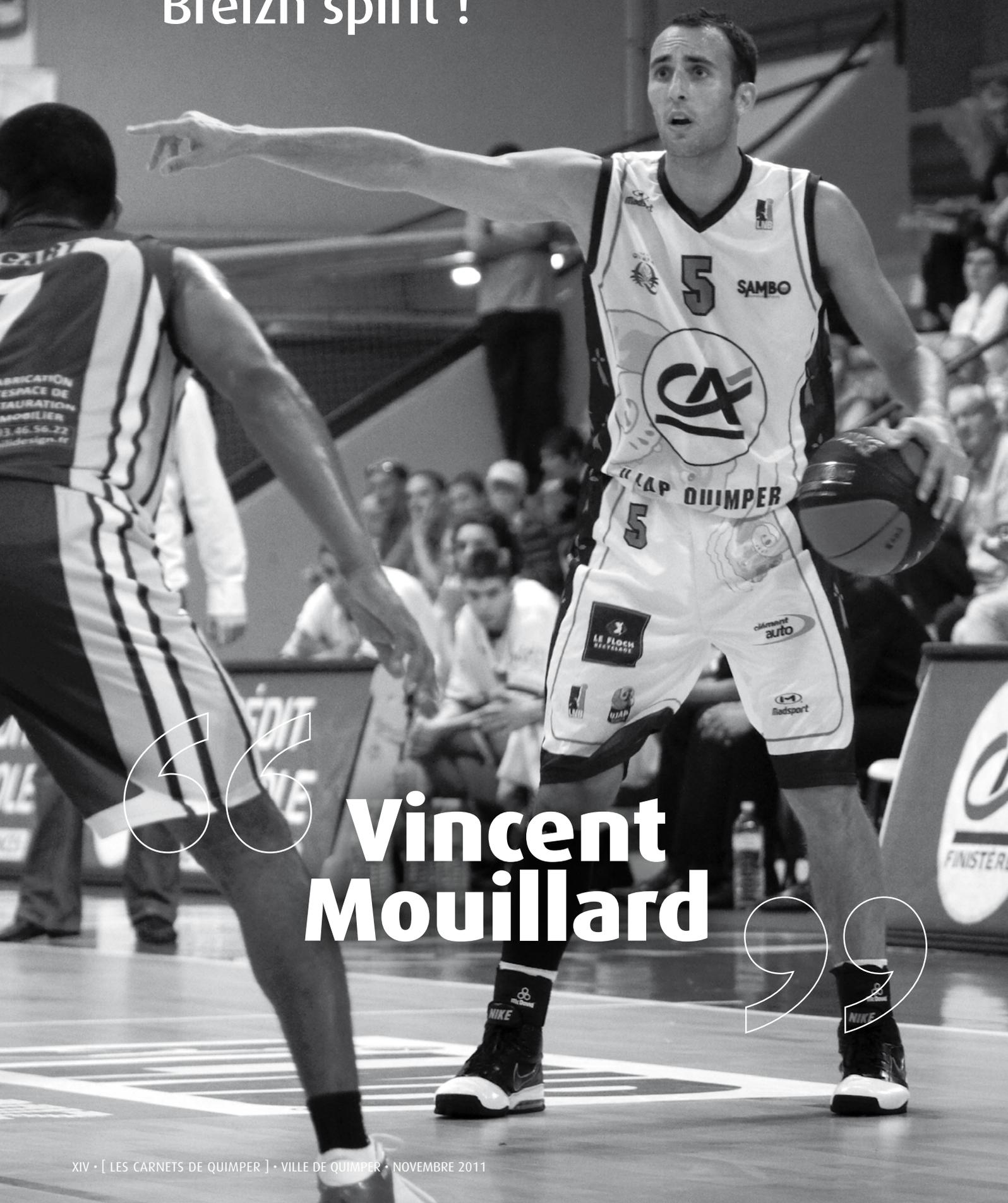
Ajouter le fromage.

Ensuite, comme pour les crêpes «classiques» (bien que celles-ci seront plus épaisses), huiler une poêle, faire chauffer puis étaler la pâte et faire cuire de chaque côté, de 2 à 5 minutes, selon l'épaisseur de votre pâte.

Avec cette recette vous ne cuisez pas les légumes avant, vous gagnerez donc du temps et bénéficierez pleinement des nutriments de la courge. Il vous suffit de la râper et de la mixer très finement.

Toutes les recettes à bases de légumes anciens nécessitent d'avoir un bon couteau.

Breizh spirit !



Vincent Mouillard



“ L’important est de mouiller le maillot, de défendre ses couleurs. ”

Faire le vide, se centrer sur son geste, bien sentir le poids de la balle dans la main, faire abstraction du public... et produire l'enchaînement parfait, sans y réfléchir. L'important : vivre l'instant présent, ne pas penser au tir raté juste avant, ne pas imaginer les conséquences en cas d'échec ou de réussite, le regard du coach, l'attitude des supporters. Juste agir, ici et maintenant. Car c'est sur le parquet que tout se joue...

À 28 ans, Vincent Mouillard est le meneur de jeu de l'UJAP Quimper 29. Il est aussi, pour la première fois, le plus vieux joueur de son équipe (24 ans de moyenne d'âge seulement). Pour son deuxième passage à l'UJAP (trois saisons entre 2004 et 2007), le joueur devine qu'il est à un tournant de sa carrière. Après avoir pas mal voyagé entre clubs de Pro A et de Pro B, il sait ce que l'on attend de lui : qu'il apporte de la sérénité au groupe, qu'il soit le relais de l'entraîneur sur le terrain, et bien sûr qu'il mène le jeu d'une main de maître et marque un maximum de shoots à trois points...

Comment êtes-vous venu au basket ?

Je suis né à Hesdin (Pas-de-Calais) dans une famille de sportifs. Mes parents étaient tous deux entraîneurs dans le club de basket de mon village. Tout naturellement, j'ai enchaîné entraînements de basket et de foot (mon père était un « footeux » !). Ensuite, j'ai rejoint le gros club de la région, Ronchin (devenu Lille-Métropole). Après de bons résultats avec les sélections jeunes du Nord-Pas-de-Calais, j'ai été détecté à 15 ans par Cholet, un des meilleurs clubs français. J'ai rejoint le centre de formation. Je ne vivais que par et pour le basket. Toutes les vacances étaient consacrées aux stages, notamment avec l'équipe de France junior où j'évoluais avec Tony Parker, Boris Diaw, etc. On a été champion d'Europe junior en 2000 et troisième en 2002 avec les Espoirs. Une super période.

Vous avez joué aussi bien en Pro A qu'en Pro B, comment fait-on ses choix de carrière ?

Je suis un joueur et le plus important est de « m'éclater » sur le terrain. À Cholet (Pro A), je n'avais pas l'opportunité d'avoir du temps de jeu. J'ai préféré partir en Pro B. Une carrière ça tient aussi à des hasards, un entraîneur qui vous fait confiance, une part de chance. Après deux saisons à Châlons-en-Champagne en Pro B avec au bout la montée en Pro A, je suis arrivé à Quimper en 2004. J'y suis resté trois saisons avec déjà Olivier Cousin comme entraîneur. Le point d'orgue a incontestablement été la finale Pro B 2007 contre Vichy. On était une bande de potes, une équipe que personne n'attendait à ce niveau. On jouait à Bercy devant un public survolté, à 40 minutes seulement de la montée, ça reste un moment très fort pour moi. Ensuite, j'ai quitté Quimper pour évoluer en Pro A avec Levallois, puis Limoges.

Pourquoi être revenu à Quimper ?

C'est un choix sportif, mais aussi familial. Ma femme est de Plogonnec, elle est très attachée à sa région, et moi aussi ! La mer à quinze minutes, c'est génial. Je me suis marié ici, j'ai maintenant une petite fille de deux ans. Je connaissais déjà l'entraîneur, Olivier Cousin. Et puis il y a ici un véritable engouement autour du basket et du club. L'osmose avec le public est totale, un peu comme dans le nord de la France ! Lorsqu'on est dans la difficulté, les supporters sont toujours présents. L'ambition du club n'est pas forcément de monter au niveau supérieur, l'important est de mouiller le maillot, de défendre ses couleurs.

Pour conclure, comment sentez-vous la saison qui démarre ?

Les six nouvelles recrues se sont parfaitement intégrées et on sent déjà un groupe solidaire, ambitieux et avec une vraie envie de jouer, de s'amuser. C'est de bon augure, car il y aura forcément des moments difficiles. C'est là que le groupe se révélera vraiment... ■



Libre expression des groupes politiques du conseil municipal de Quimper

GRUPE DE LA
MAJORITÉ MUNICIPALE

Le projet sportif territorial avance

À la suite des Assises du sport, organisées en octobre 2008, la ville de Quimper a débattu de l'avenir du sport au sein de son territoire avec l'ensemble des acteurs concernés. Ces échanges ont permis de réaliser un diagnostic exhaustif de l'état de l'offre sportive à Quimper, avec ses forces et ses faiblesses pour ainsi être en mesure de proposer aux usagers de nombreuses pistes d'amélioration.

Quatre objectifs stratégiques ont été dégagés : renforcer l'accès de tous aux équipements et espaces sportifs, faire du sport et des pratiques physiques un levier d'éducation et de préservation de la santé, soutenir et accompagner les clubs dans leur développement vers le haut niveau, et conforter l'identité de Quimper à travers l'organisation d'événements sportifs.

Petit bilan d'étape sur la question des grands équipements.

Dans le cadre du Pôle Sportif de Creac'h Gwen, la Ville a racheté en 2009 à France Télécom le complexe sportif ASPTT afin de réaliser, notamment, un terrain de rugby synthétique aux normes fédérales. Les entreprises seront choisies en 2012 et l'équipement devrait être livré en 2014.

À Penvillers, le projet de terrain synthétique de football a été avancé pour une livraison de l'équipement à l'automne 2012.

Quant à la salle de sports de Kerfeunteun, l'objectif est de réaliser un équipement sportif destiné à accueillir des disciplines en déficit de locaux ou mal logées (l'escrime, la gymnastique rythmique, les sports de combat et arts martiaux) pour 2015-2016.

La ville avance. Ses projets aussi. Une ville qui investit est une ville qui bouge. C'est aussi cela notre ambition.

GRUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, EN AVANT TOUTE ! »

Les salariés du centre ville, les sacrifiés du plan stationnement !

Les salariés du centre-ville sont les premières victimes de la suppression des places de stationnement. À terme, ce sont 1 000 places qui vont disparaître !

Après un été difficile pour accéder à la ville, auxquels se sont rajoutés les travaux du parking de la Providence, les salariés du centre-ville sont moroses et anxieux.

En effet, depuis début octobre, les salariés du centre-ville sont indésirables sur le parking de la Providence. Il n'est pas payant (pourquoi vous plaignez-vous?), mais le temps de stationnement est limité par un disque et les salariés doivent stationner ailleurs, de plus en plus loin dans les rues adjacentes, ou à la Croix des Gardiens à trois kilomètres avec, à la clef, plus de temps de transport (+ 10 heures/mois) et un surcoût (30 €/mois).

La majorité de gauche néglige souvent l'avis des commerçants et de son opposition municipale mais elle a lamentablement ignoré les 3 000 salariés du centre-ville, méprisant leur condition de travail et leur vie de famille !

Notre groupe politique demande expressément à la majorité socialiste, de réserver une zone non contrainte sur le parking de la Providence et d'être dorénavant plus respectueuse des salariés du centre-ville souvent à temps partiel et aux horaires atypiques.

Toujours prompts à donner des leçons, voilà les socialistes de la majorité piteusement confrontés à la réalité !

GRUPE DE LA LISTE
« QUIMPER, NOUVELLES ÉNERGIES »

Artistes hors les murs ?

Il y a plus de 100 ans le « Terrain Bouchaballe » agitait déjà, de véhéments débats au sein de la municipalité de Guichen, les uns souhaitaient y voir construire un hospice, les autres un théâtre... Enfin c'est ce que nous en dit le poète Max Jacob dans son roman burlesque et haut en couleur locale intitulé « le Terrain Bouchaballe ». Le théâtre fut construit et porte aujourd'hui, en hommage au poète, le nom « Max Jacob ».

En 2011, le sujet attise à nouveau les spéculations intellectuelles et culturelles, de la municipalité de « Quimper Guichen », dénommé aujourd'hui « Pôle Max Jacob ».

Le Pôle Max Jacob sera : « une ruche artistique et culturelle, un lieu d'expérimentations artistiques, un lieu de vie et d'échanges entre les cultures largement ouvert sur la cité » nous dit la municipalité. Qui peut être opposé à un tel projet ? De toute évidence personne. L'intention est belle, généreuse, ouverte, et nous n'en doutons pas, totalement sincère.

Mais parce qu'il y a un mais... depuis le début, nous nous posons des questions, à ce jour sans réponses, qui pourtant, sont légitimes dans la cadre d'une démocratie participative affichée :

- Les Quimpérois, potentiels usagers, ont-ils eus leur mot à dire ?
- Quels sont les partenaires culturels qui adhèrent à la démarche (associations, artistes indépendants) ?
- Quel est contenu ?
- Quel mode de gouvernance ?
- Comment va-t-il être géré ?
- Combien de créations d'emplois ?
- Quelle est l'estimation du coût du fonctionnement de la future « Ruche » ?

La seule chose que nous sachions c'est que Quimper s'est déjà engagée dans la réalisation de « la Ruche » pour un coût de 14 M d'euros. Nous n'avons pas voté...

D'autres questions me viennent à l'esprit, quelle est la fonction de l'artiste dans la cité ? Donner à voir tout ce que l'on ne voit pas ou plus. Faire sens aussi... À ce sujet, nous souhaitons partager avec vous une émotion artistique profonde, touchant au vif de l'humain... vous pouvez voir cette œuvre à l'angle de la rue de Brest et celle de Stang Ar C'hoat, un géant de papier, peint par l'artiste Paul Bloas intitulé « L'hyper précaire ».

Quel rapport, me direz-vous, avec le Pôle Max Jacob ? Peut être juste une association d'idées... ou peut-être pas ?